

La contribution du Canada au titre de l'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie est d'environ 38 millions de dollars. On étudiera la possibilité d'une aide supplémentaire, en collaboration avec les responsables des Nations Unies et de la Croix-Rouge qui oeuvrent dans la région.

Les personnes désirant fournir des fonds ou des services sont invitées à communiquer avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou d'autres organismes de secours internationaux présents en Bosnie-Herzégovine.

Les ministres ont insisté sur le fait qu'un règlement politique à Genève demeure la solution la plus efficace aux problèmes qui ont motivé cet effort humanitaire, et ils ont de nouveau engagé les parties à retourner à la table de négociation pour résoudre le conflit.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874